

Agen, vendredi 20 octobre 2017

Communiqué de Presse

Congrès de l'Assemblée des Départements de France

**Discours de clôture du Premier Ministre :
Rien de nouveau sous le soleil de Marseille**

Ce midi, le Premier Ministre a clôturé le 87^e Congrès annuel de l'Assemblée des Départements de France (ADF). Comme l'a rappelé le président de l'ADF, Dominique Bussereau, au moment de l'accueillir, Edouard Philippe était particulièrement attendu par les représentants des Départements, qui comptaient sur des engagements forts et des mesures concrètes pour sortir de l'ornière financière dans laquelle se trouve les Conseils départementaux.

La motion adoptée hier soir à l'unanimité par tous les Présidents de Département, toutes sensibilités politiques confondues, exigeant des engagements fermes et clairs - notamment sur le financement des allocations de solidarité nationale, la prise en charge des Mineurs non accompagnés ou encore le respect de la libre administration des collectivités - n'aura pas produit l'effet attendu.

La déception est le sentiment qui prédominait en cette fin de congrès. Car, si le Premier Ministre a reconnu une nouvelle fois les disparités existantes entre les territoires (départements urbains ou littoraux avec présence d'une métropole forte, départements ruraux, sociologie des populations...) et la nécessité de les prendre en compte dans la contractualisation voulue entre l'Etat et les collectivités territoriales, aucune solution pérenne n'a été apportée, en particulier sur le financement des allocations de solidarité. **Le plus grand flou demeure.**

Seule annonce : le revirement du gouvernement sur la création d'un fonds d'urgence dans le projet de loi de Finances rectificative 2017, spécifiquement pour les Départements qui, comme le Lot-et-Garonne, rencontrent des difficultés structurelles insurmontables. C'est évidemment une bonne nouvelle, qui constitue une bouffée d'oxygène à court terme, mais l'absence du montant et des modalités n'est pas de nature à rassurer les potentiels bénéficiaires.

A l'instar de la plupart de ses homologues présidents de Départements, Pierre Camani estime insuffisantes les réponses du Premier Ministre aux difficultés rencontrées par les Départements, et particulièrement les Départements ruraux, qui n'auront plus les moyens, demain, de développer les politiques publiques de proximité pourtant indispensables à nos concitoyens.

Loin de déposer les armes, Pierre Camani entend poursuivre les travaux engagés au sein du groupe de travail qu'il anime à l'ADF sur les difficultés financières avec Jean-René Lecerf, président de la Commission des Finances locales de l'ADF, pour faire entendre la voix des Départements ruraux.

Ces travaux ont d'ailleurs été cités à de nombreuses reprises par le président Bussereau tout au long du Congrès. Et pour cause, les pistes qui en ressortent, consolidées par des experts des finances publiques et partagées par la grande majorité des Départements, dessinent des solutions justes et efficaces pour assurer à la fois une péréquation horizontale entre Départements riches et pauvres et une péréquation verticale (financement Etat) introduisant des critères de richesse (potentiel fiscal, taux d'imposition sur le foncier bâti, revenu par habitant) pour compenser le reste à charge des Allocations nationales de solidarité (APA, PCH, RSA).

« Conformément à la volonté du Gouvernement, nous avons déjà identifié des solutions différenciées selon les territoires, prenant en compte les spécificités de chacun, et nous avons procédé à plusieurs simulations. Le travail est fait, il faut maintenant que le Gouvernement arrête une position » précise Pierre Camani. Et de conclure : **« Pour le Lot-et-Garonne et pour les Lot-et-Garonnais, je continuerai à me battre et à être force de proposition afin que des solutions voient enfin le jour et que les injustices territoriales soient résorbées ».**